



Rapport d'activités 2016

12 Rue René Basset 54300 Lunéville

Tél. 03 83 74 04 53

Fax 03 83 74 50 23

accueil@mllweb.info

www.mllweb.info

RAPPORT MORAL

446 Missions Locales en France accueillent près d'un million cinq cent mille jeunes par an dans un réseau qui maille le territoire avec ses 13 000 salariés spécialistes en matière d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans.

La Mission Locale du Lunévillois contribue avec ses 24 salariés et ses 2 300 jeunes suivis en 2016 à l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi et des jeunes en insertion.

Les missions qui nous ont été confiées sont en constantes évolutions afin d'améliorer le suivi des jeunes et de les accompagner dans le cadre d'un parcours efficace défini par le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie).

A cet effet, outre les actions habituelles décrites dans le rapport d'activités, nous nous appuyons sur un suivi intensif des parcours à travers le dispositif Garantie Jeunes.

Notre réussite ne peut s'exercer qu'à travers une transparence totale de notre fonctionnement et surtout une confiance mutuelle avec tous nos partenaires, Etat, Région, Département, EPCI, Europe (FSE), PETR,...

Nous avons à mener également une action forte dans le cadre de l'unification des pratiques au niveau de la Région Grand Est.

Je sais compter sur votre confiance pour nous soutenir dans cette évolution, il y va de l'avenir des jeunes de notre territoire.

Dans ces périodes de transitions politiques, nous ne devons à aucun moment dévier de notre mission et rester vigilant.

Avant de conclure, je remercie les Elus du territoire pour leur soutien et leur confiance et tout le personnel pour le travail accompli tout au long de cette année 2016.

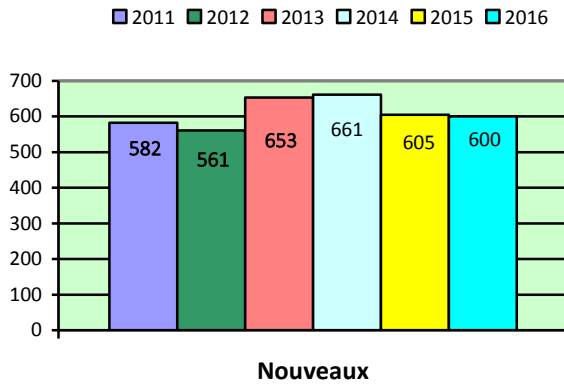
Le Président,
Jean-Luc DEMANGE

SOMMAIRE

Le Public Accueilli → Nombre de jeunes nouveaux accueillis - Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis	Page 1
Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique	Page 2
Nombre de jeunes suivis - Répartition par niveau scolaire des suivis	Page 2
Répartition des jeunes suivis par origine géographique et par âge	Page 2
Les Différents Dispositifs Nationaux → Entrées dans l'année - Suivis dans l'année	Page 3
L'Ensemble des Mesures Utilisées par les Jeunes → Emploi - Formation	Page 4
Principaux secteurs dans lesquels les jeunes travaillent	Page 4
Garantie Jeunes → Répartition par sexe et par âge - par niveau scolaire - par origine géographique - Mesures utilisées en dehors des PMSMP	Page 5
Sorties du dispositif au bout de 12 mois	Page 5
CIVIS → Entrées - Répartition des jeunes suivis dans le dispositif - Suivis	Page 6
FIPJ → Répartition du nombre d'aides par communautés de communes - Finalité des aides	Page 7
Fonds d'Aide aux Jeunes → Finalité des aides individuelles - Répartition des aides par Communautés de Communes	Page 8
Formations pour les Jeunes de Bas Niveaux de Qualification	Page 9
EPA - Formations non qualifiantes : Dispositif d'Orientation et d'Insertion Territorial - E2C - ATCP	Page 10
Formations qualifiantes	Page 10
Dispositifs d'Acquisition des Savoirs de Base → Atouts Clés - Réseau de Bénévoles du CRIL	Pages 10 et 11
Des Parrains Bénévoles pour Accompagner les Jeunes vers l'Emploi	Page 11
Emplois d'Avenir → Origine géographique des jeunes sur l'ensemble des Emplois d'Avenir	Page 12
Répartition par niveaux scolaires des contrats suivis - Suivi et formations - Motifs de sortie du dispositif	Page 12
Atout Emploi → Contacts avec les entreprises et développement des offres de service	Page 13
Les offres recueillies – Partenariat avec les acteurs économiques	Page 14
RDV Alternance 2016 - Le Job Dating Intérim	Page 14
Partenariat Renforcé avec Pôle Emploi & la Cotraitance	Page 15
Le Service Militaire Volontaire (SMV)	Page 15
Les Ateliers de lutte contre la fracture numérique	Page 15
Accompagnement des Bénéficiaires du RSA	Page 16
Santé 2016 → Bilan de santé - Petits déjeuners prévention des conduites addictives - Action d'information sur la couverture sociale	Page 17
Action découverte des associations sportives - Atelier Slam - Participation à la semaine de la santé mentale	Page 17
Relations avec l'Education Nationale → Action Plateforme des "Décrocheurs" – DAIP - Interventions auprès des classes de	Page 18
Terminales - Participation à la Commission "Foquale"	Page 18
Le Manque de Mobilité : un des premiers freins à l'emploi	Pages 18 et 19
Lexique	Page 20

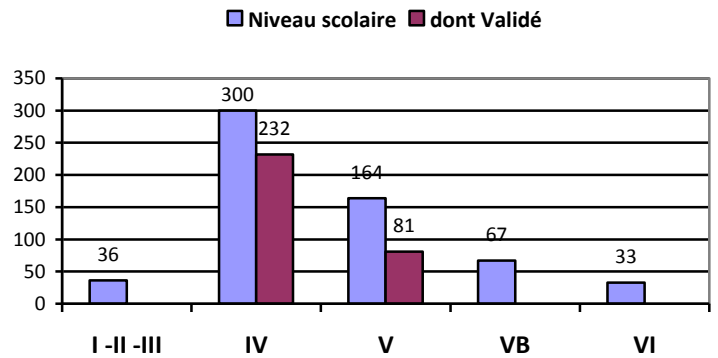
LE PUBLIC ACCUEILLI

Nombre de jeunes nouveaux accueillis



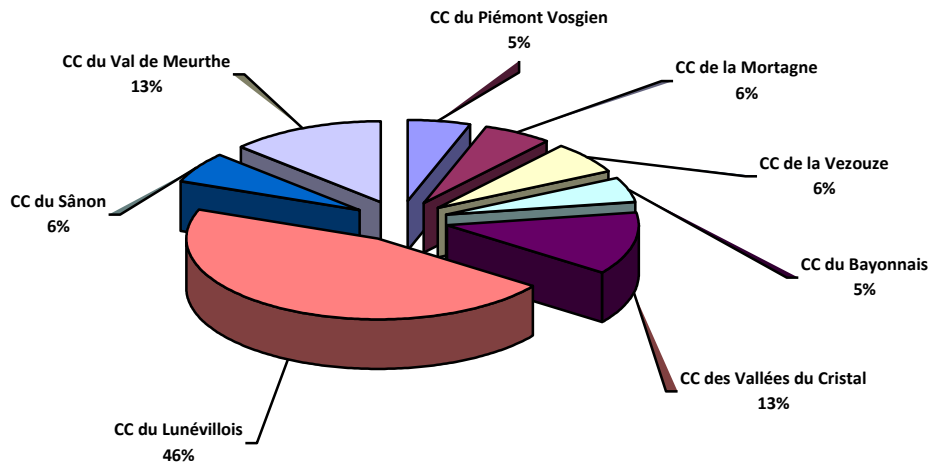
Quasi stabilité des nouveaux jeunes accueillis.

Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis

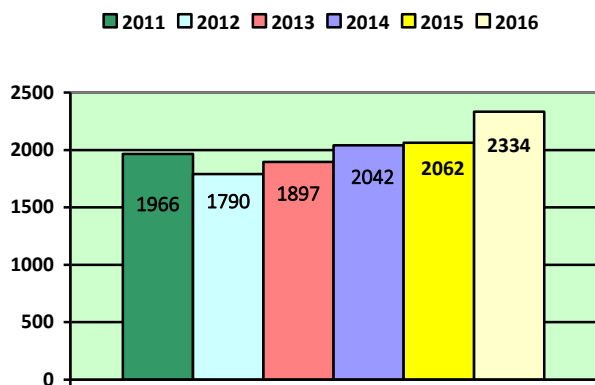


41,5 % du public est sans aucune qualification

Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique

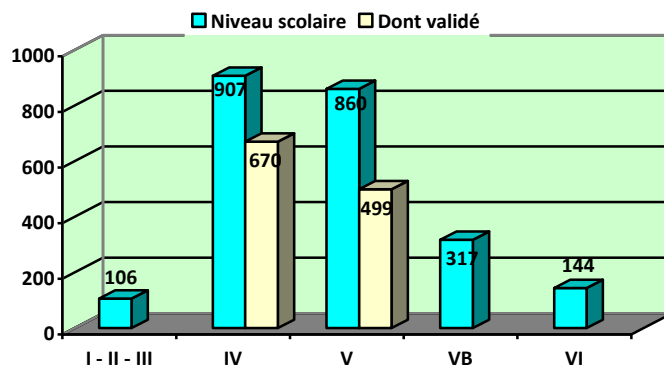


Nombre de jeunes suivis



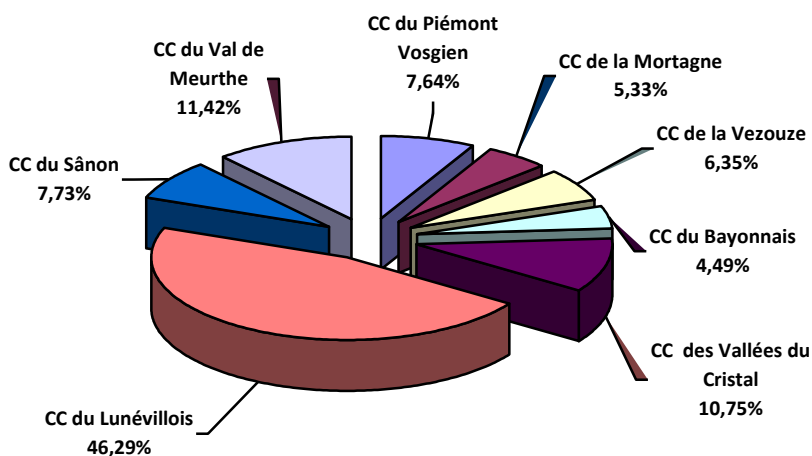
Le nombre de jeunes accompagnés a à nouveau augmenté de façon significative + 11,32%.

Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis

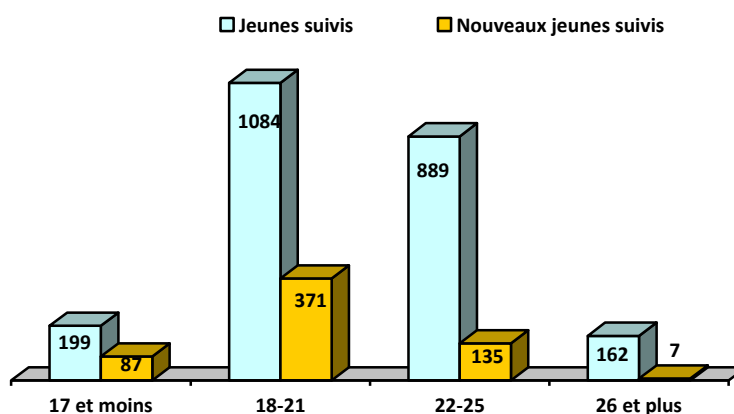


47,5% du public accompagné est sans aucun diplôme.

Répartition des jeunes suivis par origine géographique



Répartition des jeunes suivis par âge

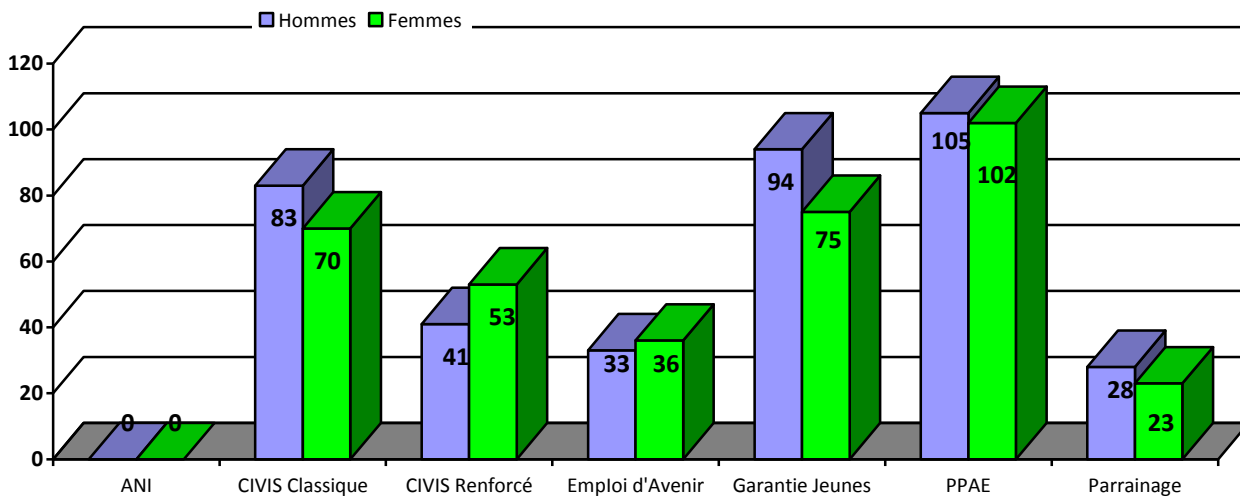


Répartition par sexe :

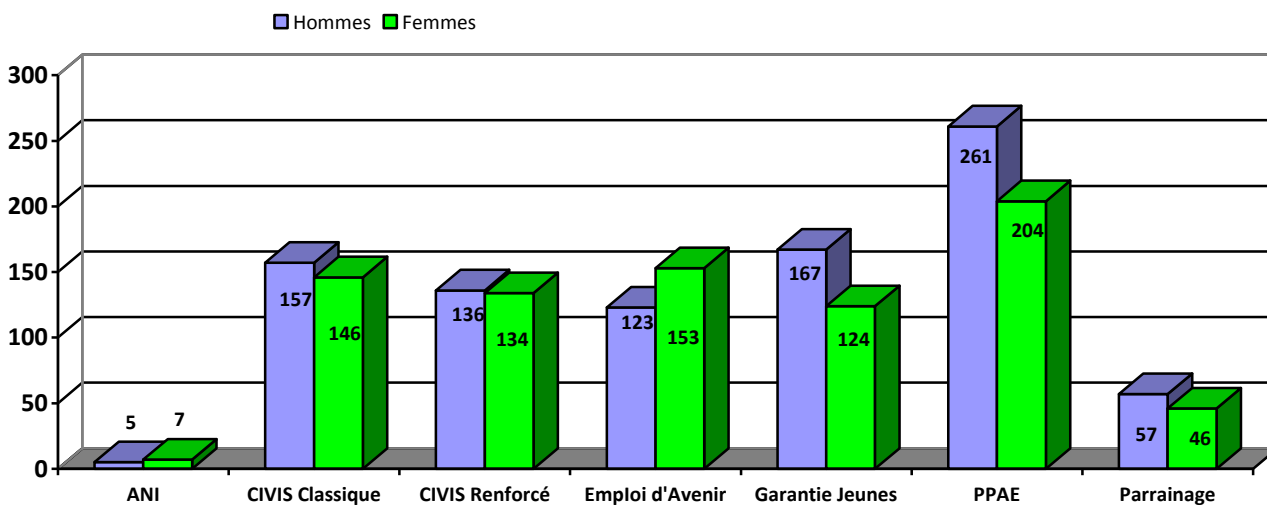
52.49 % sont des hommes
47.51 % sont des femmes.

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS NATIONAUX

Entrées dans l'année

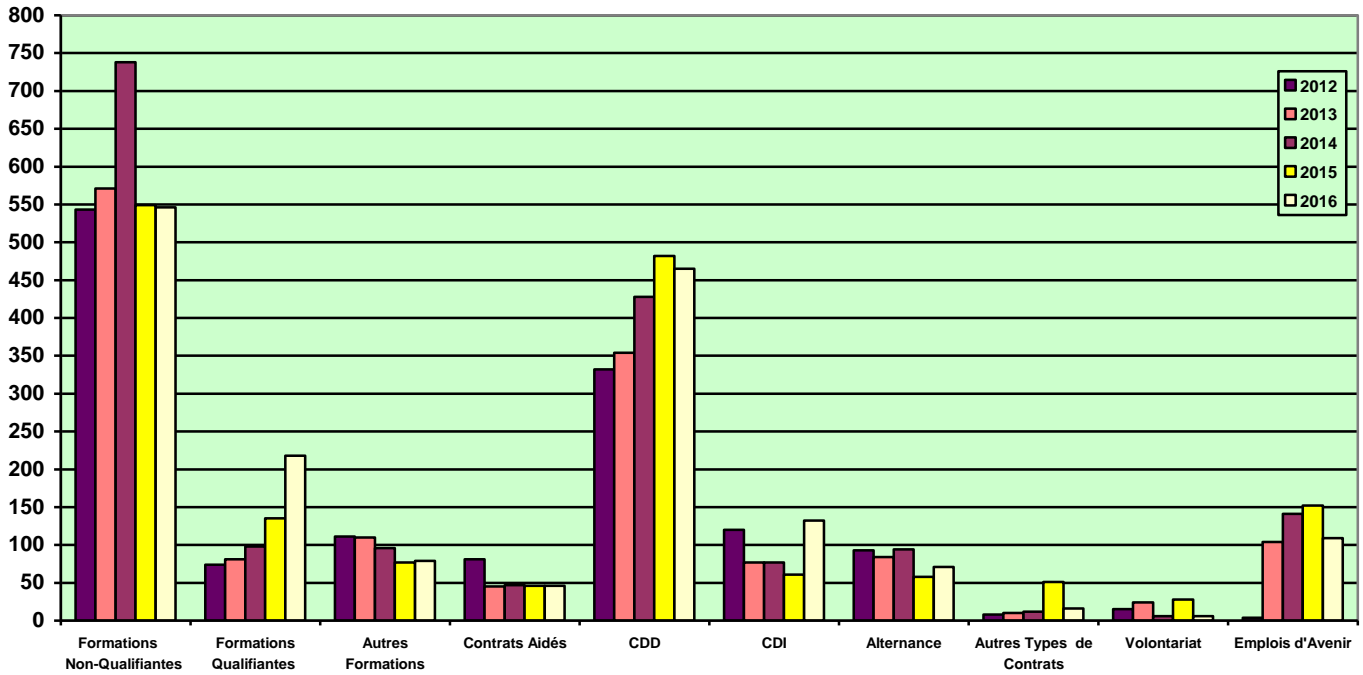


Suivis dans l'année

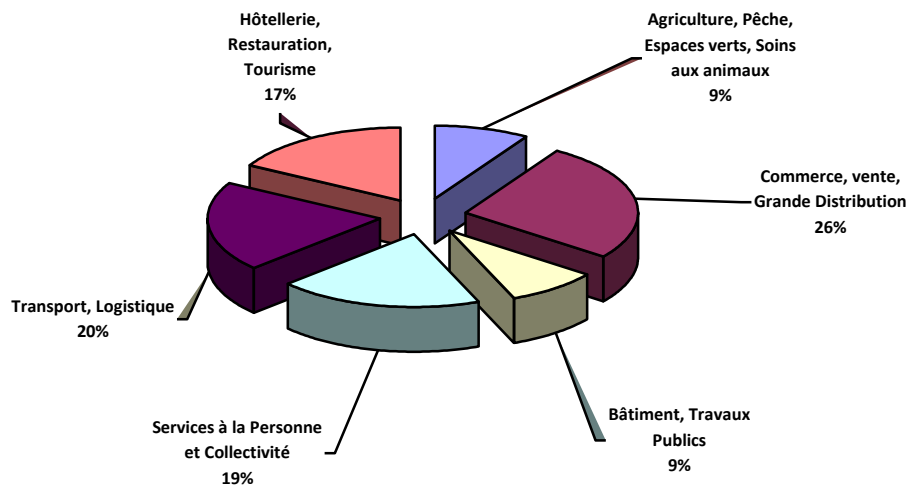


L'ENSEMBLE DES MESURES UTILISEES PAR LES JEUNES

Emploi - Formation



Principaux Secteurs Professionnels dans Lesquels les Jeunes Travaillent



GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est issue du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, du plan priorité jeunesse ainsi que de la dynamique de la Garantie Européenne pour la jeunesse. Elle a pour objectif d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie globale par un accompagnement intensif.

La Garantie Jeunes est une mesure à l'emploi et non un accompagnement social.

Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET) et en grande précarité financière (ressources du foyer fiscal inférieures ou égales au RSA).

La Garantie Jeunes est également une offre de service à destination des entreprises : aide au recrutement.

Le Département 54 a démarré l'expérimentation Garantie Jeunes en avril 2015 et notre structure s'est vue confier un objectif d'entrées de 130 jeunes (objectif atteint au 31/12/2015) et 160 en 2016 (objectif atteint également).

Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant 12 mois. Chaque mois, après accord par la commission départementale, un groupe de 12 à 17 jeunes intègre le nouveau dispositif. Chaque session démarre par un module collectif d'environ 5 semaines puis un suivi et un parcours individualisés se mettent en place. L'ensemble de l'accompagnement se déroule sur 12 mois et se poursuit pendant les situations d'emploi, service civique du jeune...

4 conseillers et 1 assistante administrative sont exclusivement chargés de ce dispositif dans de nouveaux locaux.

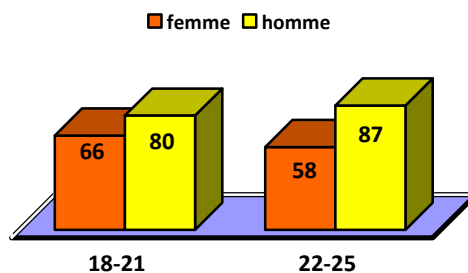
Une aide financière mensuelle de 461,26 € est octroyée à chaque jeune.

* Si les engagements du contrat sont respectés

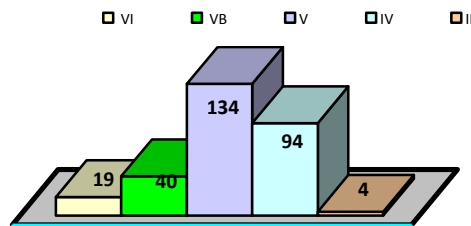
* Selon les ressources financières perçues (cumulable jusqu'à 300 € et dégressive au-delà).

Tous les jeunes s'engagent notamment à multiplier leurs expériences professionnelles, soit par l'intermédiaire de PMSMP, soit par différents contrats de travail. En 2016, le nombre d'heures effectuées en PMSMP par les bénéficiaires a dépassé 21 600 heures.

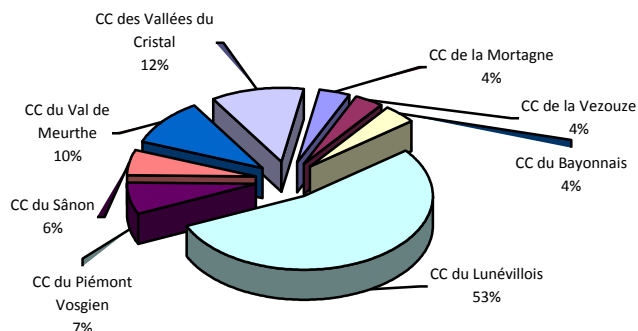
Répartition par sexe et par âge



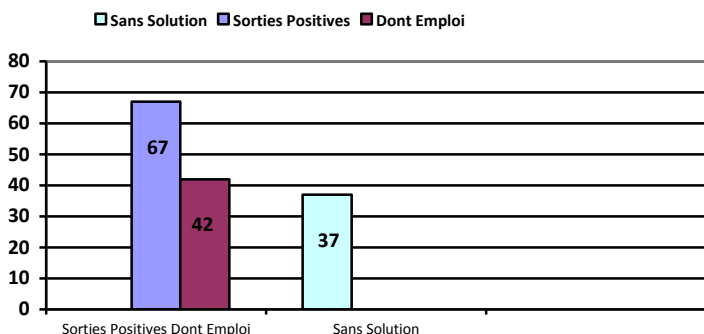
Répartition par niveau scolaire



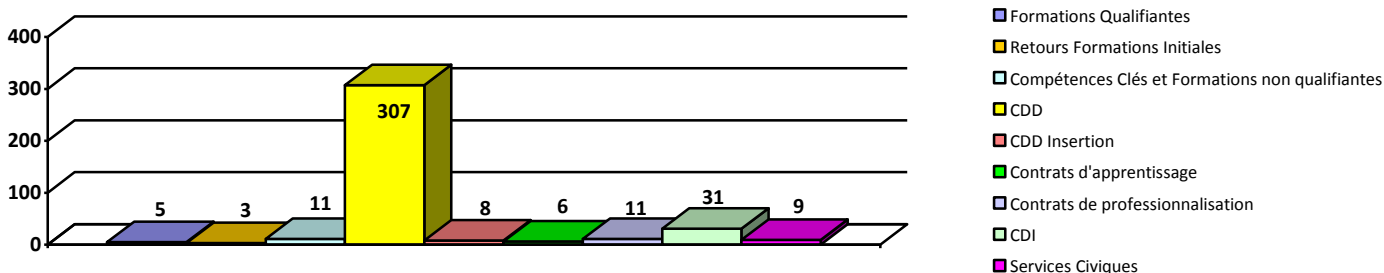
Répartition des jeunes par origine géographique (291 jeunes)



Sorties du Dispositif au bout de 12 mois



Mesures utilisées en dehors des PMSMP (période de mise en situation professionnelle)



228 jeunes ont bénéficié des formations SST & HOBO (non comptabilisées dans les statistiques formations).

CIVIS

(Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)

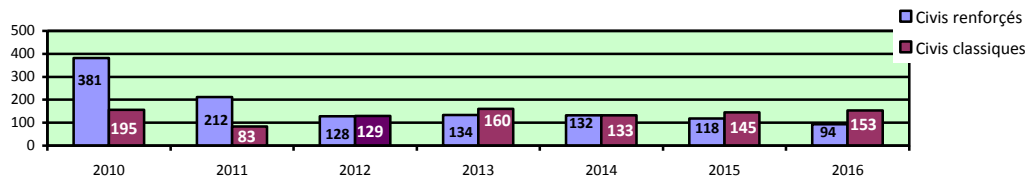
Rappel :

Initié en 2005, c'est un contrat d'engagement contractualisé entre le jeune et son conseiller, l'année 2016 est la dernière année où il est possible de faire entrer des jeunes dans ce dispositif.

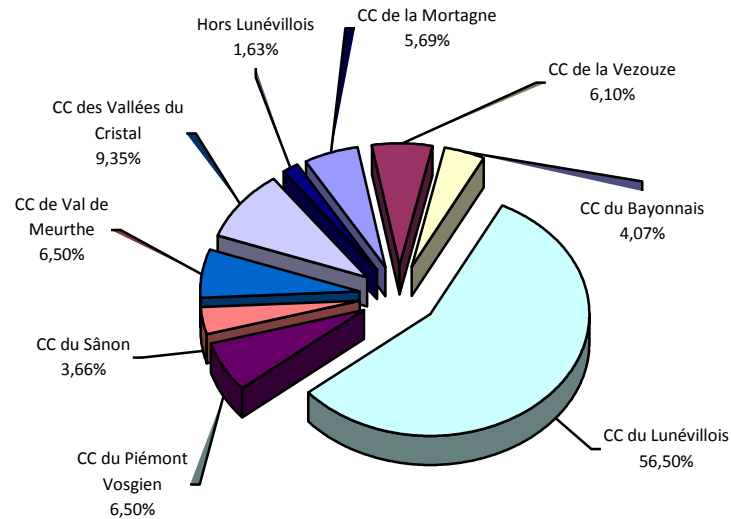
- un accompagnement renforcé et soutenu à tous les jeunes de niveau égal ou inférieur au Bac + 1 par l'intermédiaire d'entretiens très fréquents et d'actions spécifiques
- des aides financières pour mener à bien le projet et lever certains obstacles du parcours notamment par l'intermédiaire d'allocations (montant annuel 30 798 € en 2016 contre 70 600 € en 2015) et du FIPJ.

L'objectif final demeure l'accès à l'emploi durable (exclusivement contrat de travail égal ou supérieur à 6 mois).

Entrées : En 2016, 94 CIVIS Renforcés, 153 jeunes en CIVIS Classiques

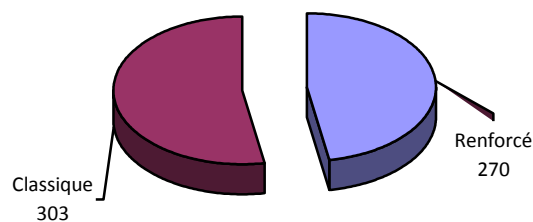


Répartition des jeunes suivis dans le dispositif



Suivis

Au total 573 jeunes suivis dans l'année



FONDS FINANCIERS FIPJ

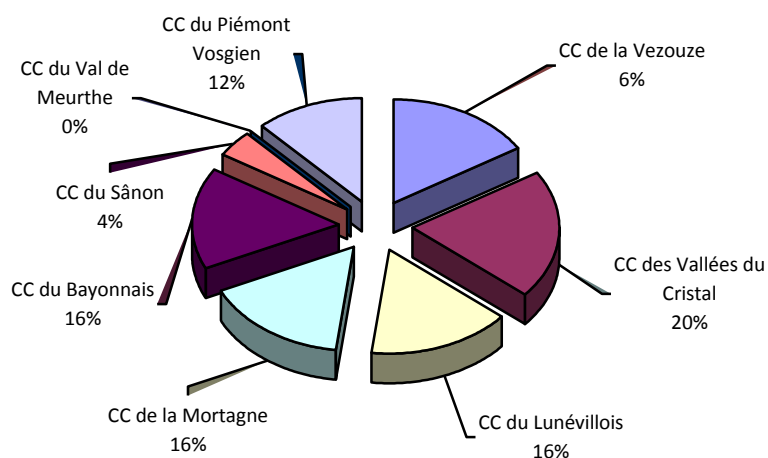
(Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes du Dispositif CIVIS)

FIPJ AIDES INDIVIDUELLES

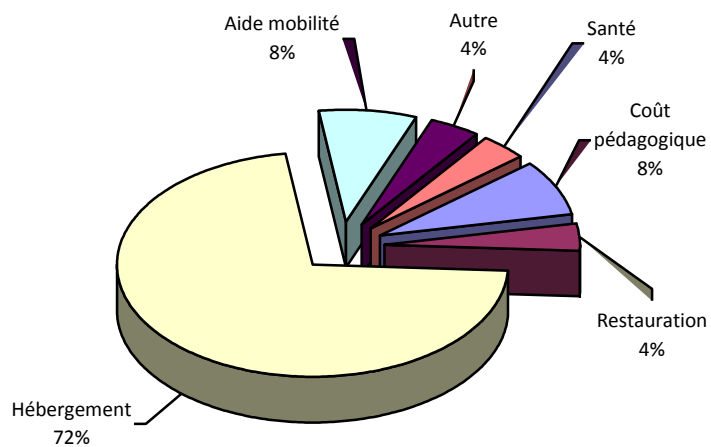
En 2016, il n'y pas eu de fonds FIPJ. Toutefois, grâce à un reliquat 2015 et en articulation avec le FAJ, 28 jeunes, en recherche active d'emploi ou de formation, ont bénéficié d'une aide financière pour un montant de 3607.06 €.

Dans le cadre d'actions collectives d'aide au permis, 5 permis ont été partiellement financés, dont deux à l'auto-école sociale de Croix Rouge insertion - ADLIS.

Répartition du nombre d'aides par Communautés de Communes



Finalités des aides



FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Le fonds est abondé par le **Conseil Départemental de Meurthe et Moselle**.

En **2016**, le montant global des aides attribuées s'élève à 24 815.50 € (contre 23 647.82 € en 2015), soit une augmentation d'environ de 5 %.

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES

197 aides individuelles ont été accordées pour un montant de **12 813.46 €**.

2 - LES AIDES AUX ACTIONS COLLECTIVES

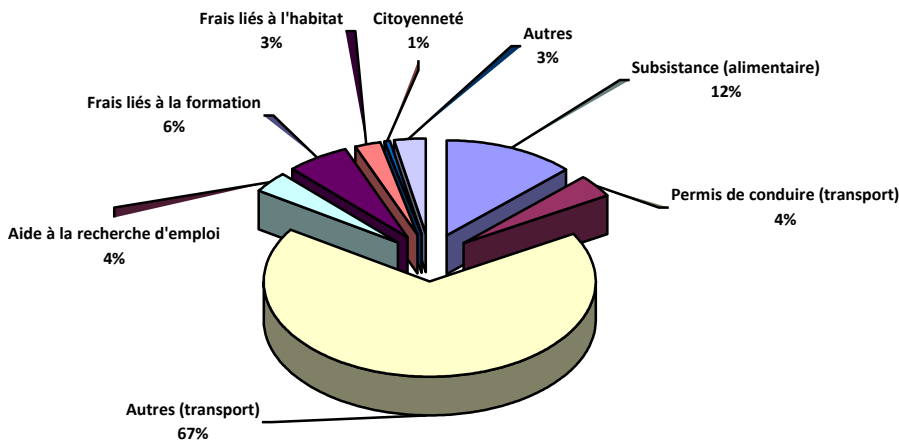
Elles concernent des actions d'accompagnement qui ne trouvent pas totalement leurs financements dans les dispositifs de droit commun.

6 aides collectives ont été accordées pour un montant de **12 002.04 €**.

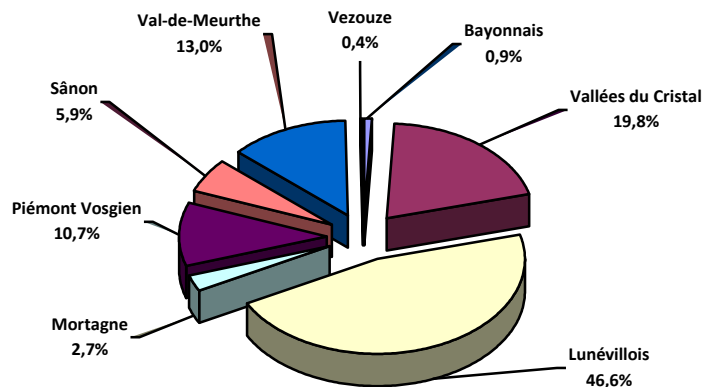
Les aides collectives représentent 48 % des aides allouées (elles représentaient 18 % en 2015).

Actions collectives	Montant	Typologie
"Chantier Educatif"	1 306.40 €	L'EPS a mis en place un chantier éducatif pour 4 jeunes domiciliés à Lunéville. Les jeunes ont participé à la préparation des Rencontres Equestres.
"Découverte des pratiques du sport"	330.00 €	Action reconduite pour 15 jeunes.
"Kit d'Hygiène"	150.74 €	10 kits d'hygiène
"Financement Permis B"	5 200.00 €	4 permis
"Action Permis B"	1 614.90 €	L'idée était d'accélérer cette préparation en instaurant un partenariat étroit avec les auto-écoles, en mettant en place un accompagnement et un suivi de proximité. 11 jeunes ont pu ainsi préparer leur permis en quelques mois en bénéficiant d'une aide financière moyenne de 471 €.
"Régie de transport"	2 400.00 €	Une régie a été octroyée pour assurer des demandes de transport pour un jeune qui doit se rendre sur une formation ou un emploi et pour qui une aide de 50 € ne suffirait pas.

Finalités des aides individuelles



Répartition des aides par Communautés de Communes



FORMATIONS POUR LES JEUNES DE BAS NIVEAUX DE QUALIFICATION

Financées par la Région Grand Est

Objectif : Faciliter l'insertion professionnelle du public de faible niveau de qualification par le biais de formations adaptées à leurs besoins et en lien avec le potentiel offert par le marché de l'emploi local

EVALUATION POUR L'ACTION → 20 jeunes

La Région Lorraine finance des sessions de tests d'évaluation du niveau scolaire des jeunes : français, mathématiques et raisonnement logique. En 2016, 5 sessions ont été mises en place par le DAVEN pour 20 jeunes. Ce dispositif permet de connaître le niveau de certains jeunes avant une entrée en formation ou un contrat en alternance.

I - FORMATIONS NON QUALIFIANTES

A - DOIT (DISPOSITIF D'ORIENTATION PROFESSIONNEL)

Le dispositif d'orientation et insertion professionnelle est un dispositif qui permet de :

- Orienter les jeunes Lunévillois vers l'emploi ou la qualification.
- Permettre de définir un projet professionnel ou de construire un nouveau projet d'insertion dans l'emploi en donnant la possibilité :
 - de découvrir concrètement les métiers et les entreprises du secteur professionnel visé
 - de diversifier ses choix professionnels
- Reprendre confiance en soi et de découvrir ses compétences personnelles et humaines
- Accompagner les jeunes vers une solution soit d'emploi, soit de formation
- **Les jeunes qui y participent ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunérée.**

Le dispositif a accueilli **315 jeunes sur l'année 2016**

- ⇒ Sur Lunéville en accueil collectif
- ⇒ En accueil individualisé sur les permanences décentralisées Baccarat, Einville, Blâmont, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, Bayon, Gerbéviller et Blainville.

L'accueil individuel se déroule sur les permanences. Certains jeunes nécessitent un suivi individuel pour les raisons suivantes :

- quand le jeune éprouve des difficultés à s'intégrer dans un groupe (phobie, handicap physique,...)
- quand le jeune habite un territoire non desservi par les transports en commun et qui n'a pas de moyen de locomotion.

L'accueil collectif des jeunes sur les ateliers a été réalisé sur **10 sessions en Orientation sur Lunéville** et **5 sessions en Recherche d'Emploi**.

Ateliers fréquentés :

229 jeunes sur le travail sur le projet

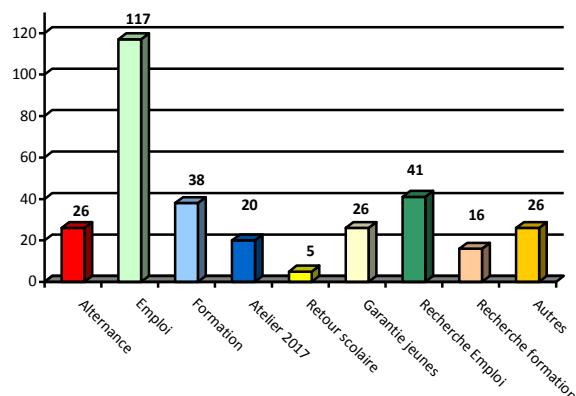
46 jeunes ont suivi l'Atelier de Recherche d'Emploi

189 immersions en entreprise ont été réalisées (169 jeunes).

Les résultats : Sur 315 jeunes

Centre : 4 139.5 Heures

Entreprise : 8 374 Heures



B - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE. → 63 jeunes

En 2016 la Mission Locale du Lunévillois a poursuivi son partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance de Lunéville.

Cette année, 89 jeunes du territoire ont été positionnés sur l'E2C et 63 ont intégré le dispositif.

Les jeunes accueillis ont pu :

- Favoriser leur insertion professionnelle
- Optimiser leur employabilité
- Construire un projet professionnel adapté.

C - ATCP (ACTIONS TERRITORIALES DE CONSOLIDATION DES PARCOURS - REMPLACE LES PREQUALIFICATIONS)

→ 30 jeunes

Après une phase d'orientation et de validation de projets professionnels cohérents c'est-à-dire sur les métiers en tension, porteurs proposant des offres sur le territoire, les jeunes peuvent intégrer ces nouvelles actions de formation professionnelle rémunérées qui leur permettent d'acquérir les bases du métier visé, de se préparer à l'accès à l'emploi direct, aux contrats en alternance ou à une formation diplômante.

Dans le cadre des ATCP, les jeunes travaillent leurs compétences "mobilités professionnelles et géographiques", leurs compétences transverses en terme de "savoir-être socio professionnel", leurs compétences et capacités pré requises à l'entrée en formation et enfin leurs compétences techniques et cognitives en leur permettant d'accéder à des plateaux techniques par domaine d'activités

Les stagiaires font également une période en entreprise de 70 heures.

30 jeunes ont participé à une action de formation ATCP, soit une baisse de 44% par rapport au nombre de jeunes accédant aux préqualifications en 2015.

Sur Lunéville, 5 ATCP contre 8 préqualifiantes en 2015 ont été proposées par le Conseil Régional Grand Est **mais ces actions ont toutes été recentrées sur les métiers qui recrutent sur le territoire Lunévillois :**

ATCP Service à la personne dépendante et du médico_social GRETA Lorraine Centre-Antenne de Lunéville :

5 jeunes

ATCP Métiers du Bâtiment GRETA Lorraine Centre-Antenne de Lunéville : 6 jeunes

ATCP Travaux publics - GRETA Lorraine Centre-Antenne de Lunéville : 6 jeunes

ATCP Industrie - APC Maxéville : 4 jeunes

ATCP Hôtellerie restauration - CCI54 Antenne Lunéville : 8 jeunes.

II - FORMATIONS QUALIFIANTES

→ 58 jeunes

Ces formations permettent d'obtenir un diplôme reconnu par l'Education Nationale ou par une branche professionnelle et ainsi facilitent réellement l'accès à l'emploi des jeunes de bas niveaux de qualification. Elles se déroulent sur l'ensemble de la Lorraine.

Sur 2016, le Conseil Régional Grand Est a financé 10 formations qualifiantes sur Lunéville :

CQPM Usinage - APC Lunéville,

Bac Pro Commerce - **CAP Maçon VRD** - **BTS Assistant Gestion PME-PMI** - **CAP Enduiseur Façadier** - **CAP Mécanique Engins de Chantier et de Levage** - GRETA Lorraine Centre-Antenne de Lunéville-,

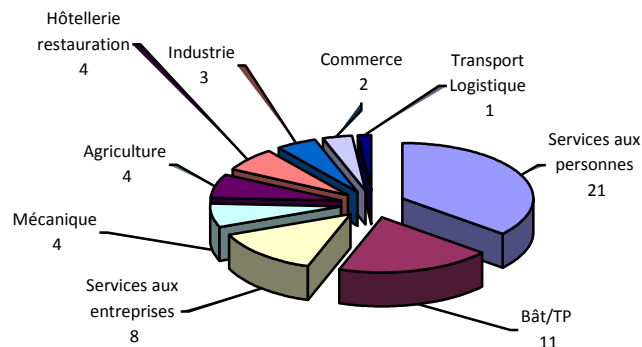
CQP Animateur Périscolaire - UFCV Nancy,

Itinéraire II Allemand et Itinéraire II Anglais - Anglais Pro Nancy

Auxiliaire de Puériculture - Croix-Rouge Lunéville.

En 2016, 58 jeunes (hors Emplois d'Avenir) ont pu accéder à des formations qualifiantes financées par le Conseil Régional Grand Est.

Les domaines de formations auxquelles ont accédé les jeunes représentent tous les domaines d'activité avec une prédominance pour le domaine des services aux personnes.



27 jeunes ont accédé à des formations qualifiantes à l'extérieur du Lunévillois, et plusieurs formations financées pour le public lunévillois se sont déroulées également en grande partie sur Nancy, ce qui a souvent nécessité un important travail sur la mobilité pour sécuriser les parcours.

Malgré une baisse des jeunes entrés en ATCP, qui sont prioritaires pour entrer en formation qualifiante, on observe un maintien des jeunes entrant en formation qualifiante CR Grand Est.

Le plan "500 000 formations" qui offrait des places supplémentaires a permis également une augmentation des jeunes suivis par la Mission Locale qui ont intégré des formations Pôle Emploi au local : surtout sur des formations de mobilisation et des formations en amont d'un recrutement (AFPR).

A noter qu'il y a eu également 15 jeunes qui ont accédé à des formations qualifiantes financées par Pôle Emploi.

DISPOSITIF D'ACQUISITION DES SAVOIRS DE BASE

"ATOUT CLES" → 58 jeunes

Le Conseil Régional crée en 2016 un nouveau dispositif, nommé ATOUT CLES.

Il remplace, en partie, des dispositifs passés :

→ Le DFI, qui permettait aux jeunes de faire une remise à niveau et de les préparer aux concours administratifs et surtout médico-sociaux (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture...),

→ Le Dispositif d'Accès aux Compétences Clés, qui permettait aux jeunes les plus en difficulté dans l'apprentissage des savoirs de base d'acquérir une ou plusieurs compétences clés (compréhension et expression écrites, mathématiques, bureautique et internet).

Le dispositif ATOUT CLES a pour objectif de soutenir les publics en recherche d'une insertion professionnelle, par l'acquisition ou la remise à niveau de compétences.

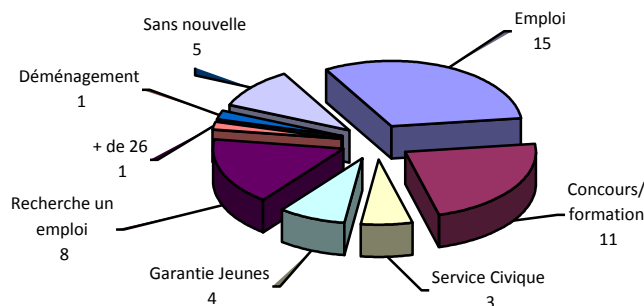
Il propose à chaque bénéficiaire un accompagnement personnalisé pour l'aider à progresser tout au long de son parcours de formation.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, aux demandeurs d'emplois, aux personnes en situation d'illettrisme, aux salariés en structure d'Insertion par l'Activité Economique ou en contrat aidé, aux personnes placées sous main de justice, et aux personnes identifiées FLE (ayant un minimum de connaissances en français).

Les cours se déroulent au GRETA de Lunéville et au collège de Cirey-sur-Vezouze, par des formateurs du GRETA et de l'ALAJI.

58 jeunes adressés par la Mission Locale ont intégré le dispositif.

Sur les personnes qui sont sorties du dispositif :



LE RESEAU DE BENEVOLES DU CRIL

→ 6 jeunes

Ce réseau animé par le CRIL a été mis en place par le Comité de Pilotage "Compétences Clés" du Lunévillois -dont la MLL faisait partie-, pour permettre à des jeunes et des adultes en situation d'illettrisme ou ayant besoin de remise à niveau, qui ne pouvaient pas intégrer les dispositifs existants (absence de projet professionnel, difficulté d'intégrer un groupe, épuisement des heures sur les dispositifs de droit commun, d'entamer un travail de (ré) apprentissage et de (re)mise à niveau.

En 2016, 12 personnes ont été orientées sur le réseau de bénévoles du CRIL.

Les bénévoles ont accompagné 22 personnes, dont **6 jeunes orientés par la Mission Locale.**

Dès que les "apprenants" sont en capacité de travailler en groupe et ont un projet professionnel, ils peuvent, en parallèle du travail effectué par le réseau de bénévoles, intégrer le dispositif "Atout Clés".

Outre l'enrichissement sur l'apprentissage des savoirs de base, les apprenants reprennent confiance en eux, sont valorisés, parviennent à prendre la parole devant les autres.

La préparation aux sélections et aux recrutements

Nous proposerons aux jeunes des modules spécifiques de préparation aux sélections de formation ou aux entretiens d'embauche.

Les jeunes ont des informations précises sur le métier, les conditions de travail ou de formation. Ils ont pu faire des simulations d'entretiens avec des professionnels du secteur ou avec des parrains.

Ces actions collectives ont été travaillées avec des entreprises qui recrutent et en amont des ATCP du Lunévillois.

En 2016, nous avons donc organisé plusieurs informations collectives par métiers ou domaines d'activités :

En amont de recrutements collectifs :

Dans la grande distribution en amont des contrats de professionnalisation hôte(sse) de caisse et employé(e) libre_service.

Dans le domaine du désamiantage

Dans le domaine du transport logistique.

En amont des ATCP :

Dans le domaine de l'industrie

Dans le domaine des services aux personnes

Dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.

DES PARRAINS BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI

Le réseau de parrainage est financé par la Région Grand Est, la DIRECCTE et la DRJSCS. L'association AMILOR reçoit les subventions et les redistribue aux Missions Locales.

Entre le 1^{er}/01/2016 et le 31/12/2016, 96 jeunes ont été suivis dans le réseau Parrainage. Parmi eux, 49 jeunes ont intégré le dispositif, dont 10 issus des Quartiers Prioritaires de la Ville de Lunéville.

13 parrains bénévoles encore en activité ou en retraite font profiter leurs réseaux professionnels aux jeunes qui en ont besoin. Il s'adresse à des jeunes "prêts à l'emploi" ayant le plus souvent pour objectif d'accéder directement à l'emploi.

Le dispositif Parrainage pour les jeunes du lunévillois est principalement un dispositif d'accompagnement individuel mais les parrains sont amenés à participer également à des actions collectives en lien avec les conseillers. En 2016, seuls les accompagnements individuels ont été financés.

LE PARRAINAGE INDIVIDUEL

En 2016, 49 jeunes ont bénéficié d'un nouvel accompagnement individuel.

11 parrains ont suivi individuellement un ou plusieurs jeunes. Les parrains, issus de secteurs d'activités divers (industrie, commerce, service, etc...) sont intervenus sur de l'appui à la prospection et de la préparation aux entretiens d'embauche.

LE PARRAINAGE COLLECTIF

En 2016, 5 parrains sont intervenus de manière collective.

A) Action dans le cadre de l'Atelier de Recherche d'Emploi (DOIT)

Les jeunes participant à l'Atelier de Recherche d'Emploi dans le cadre du dispositif DOIT financé par le Conseil Régional sont accompagnés par 1 Cadre retraité :

1^{er} temps : parrainage collectif avec conseils sur l'entretien d'embauche

2^{ème} temps : parrainage collectif avec simulation d'entretien d'embauche

3^{ème} temps : possibilité de parrainage individuel pour certains jeunes qui le demandent par le parrain

Résultats : On note toujours un très bon retour des jeunes qui mettent très vite en pratique les conseils du parrain et une implication dynamique et entière du parrain.

B) Rédaction d'un dossier de presse en amont du Job Dating Intérim

Dans le cadre de la semaine nationale des Missions Locales, un Job Dating Intérim a été organisé par le service entreprise. Il a réuni 5 agences intérim qui ont reçu une quarantaine de jeunes de la Mission Locale du Lunévillois. Afin de communiquer sur cet évènement, un parrain, issu de la presse écrite, et 3 jeunes ont rédigé un dossier de presse. Une action qui a permis à la presse locale de couvrir l'évènement.

C) Implication des parrains dans la manifestation "Forum Alternance"

Pour la 3^{ème} année consécutive, les parrains ont été impliqués dans la réflexion et la mise en place de notre manifestation "RDV Alternance". Ils sont intervenus à l'accueil pour gérer le flux et aiguiller les jeunes les plus en difficultés. Ils ont également été amenés, en binôme, avec un conseiller de la Mission Locale à représenter les entreprises qui ne pouvaient pas être présentes et qui recherchaient des candidats, en rencontrant les jeunes et en faisant une première sélection.

D) Intervention sur la Garantie Jeunes

2 parrains sont intervenus auprès de tous les groupes de la garantie jeunes (165 jeunes) et ont pu aider les jeunes à mieux formaliser leurs compétences pour des entretiens d'embauche.

Les bénévoles transmettent aux jeunes et aux conseillers leurs savoir-faire, leurs expériences et partagent leurs réseaux relationnels. Leurs présences et leurs connaissances du milieu professionnel sont aujourd'hui une plus-value indispensable pour le suivi des jeunes. Nous les remercions pour leur forte implication.

EMPLOIS D'AVENIR

104 nouveaux contrats ont été signés en 2016 par des jeunes du Lunévillois. Depuis le démarrage (novembre 2012), 276 jeunes ont été suivis par notre structure au 31/12/2016.

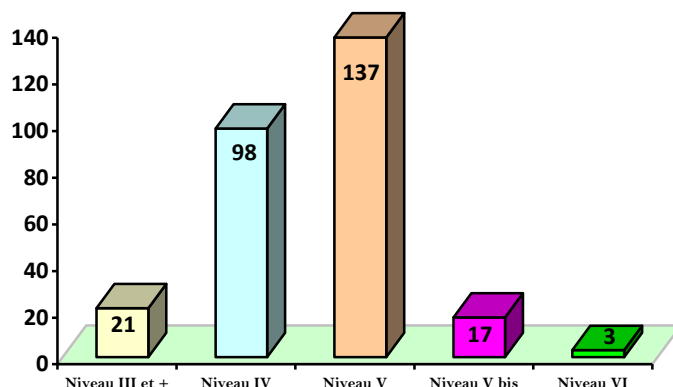
Caractéristique du public ayant signé un EAV en 2016 :

La répartition par sexe est de 58.3 % de contrats pour les femmes et 41.7 % pour les hommes. Les jeunes femmes sont souvent recrutées dans le secteur non marchand (71,1 % des contrats), dans les métiers des services à la personne et de la petite enfance. A l'inverse, dans le secteur marchand (28,9 % des contrats), les hommes sont sur représentés.

Les CDD représentent 81.7 % et les CDI 18.3 %.

Les jeunes domiciliés en QPV et ZRR sont respectivement de 12 et 51 jeunes.

Répartition par niveaux scolaires des contrats suivis du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016



EMPLOI D'AVENIR : SUIVI & FORMATIONS

Ce dispositif spécifique nécessite un suivi dans l'entreprise du salarié à un mois, trois mois et ensuite deux fois par an sur les trois ans du contrat, au minimum. Ces entretiens permettent de faire le bilan des savoir-faire et savoir-être du salarié. Ils permettent également de prévoir et mettre en place des formations afin d'apporter au jeune :

- **des compétences complémentaires** : CACES, permis poids lourd, Fimo, permis EB, BAFA, BAFA, habilitations électriques, SST, langues, préparation de concours sur DFI.

- **des qualifications** :

CAP - CQP - BPJEPS - BTS

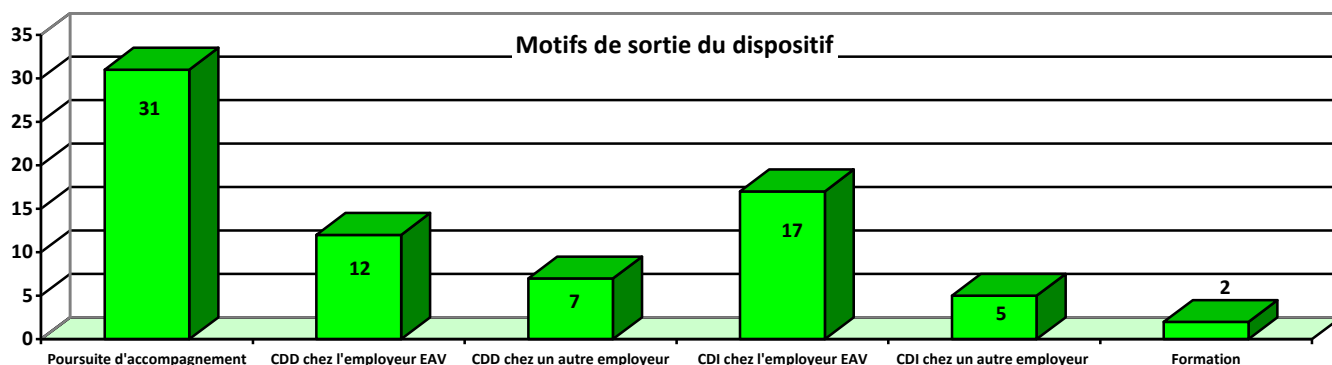
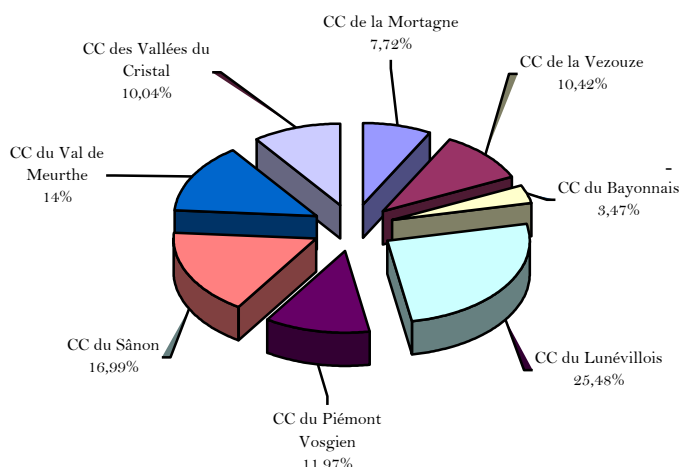
Diplômes d'Etat → Auxiliaire de vie, Educateur spécialisé, Auxiliaire de puériculture,...

Ces formations ont été cofinancées par le Conseil Régional Grand Est, les OPCA ou les employeurs.

94 % des jeunes en Emploi d'Avenir ont suivi 1 formation.

En 2016, nous avons mis en place un accompagnement spécifique de préparation à la sortie.

Répartition par origine géographique des jeunes sur l'ensemble des Emplois d'Avenir



ATOUT EMPLOI

Grâce au financement du Fonds Social Européen, de l'État et des fonds dédiés à la politique de la Ville, nous avons pu continuer l'action Atout Emploi en direction des entreprises. Cette action a pour but de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois, en développant un partenariat socio-économique auprès d'au moins 120 employeurs des secteurs non marchands et marchands du territoire Lunévillois, en particulier dans les secteurs d'activités porteurs, et renforcer l'efficacité des rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi.

Même si tous les conseillers sont amenés à se rendre en entreprise, l'action permet à la Mission Locale de rencontrer de nouvelles entreprises et de développer des offres de services. En 2016, elle a facilité le partenariat avec les acteurs économiques et a favorisé, notamment, la réalisation d'une manifestation sur l'alternance, les "RDV Alternance", en partenariat avec Pôle Emploi et la mise en place d'un Job-Dating Intérim.

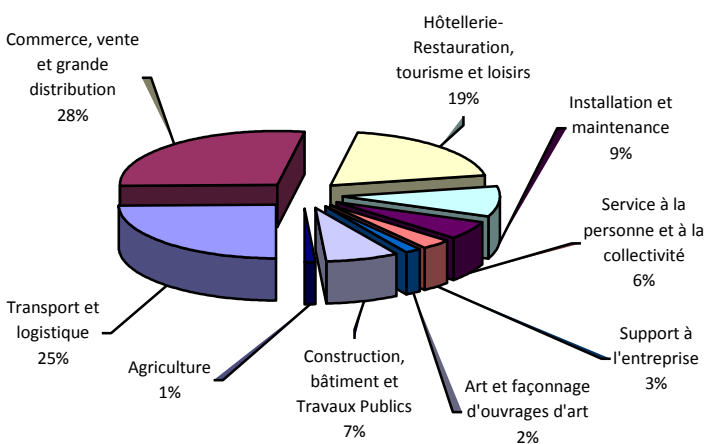
A - LES CONTACTS AVEC LES ENTREPRISES ET LE DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE SERVICE

En 2016, les conseillers Entreprises ont rencontré **149 nouvelles entreprises** sur le territoire. (71 entreprises de moins de 5 salariés et 78 entreprises de plus de 5 salariés).

Nous avons récolté **181 offres d'emploi** (alternance, contrat aidé, emploi classique,...). Sur les 181 offres récoltées, 305 jeunes de la Mission Locale ont été positionnés et 120 jeunes suivis par la Mission Locale du Lunévillois ont signé un contrat de travail. N'ayant pas le public demandé sur toutes les offres, nous avons transmis ces demandes vers nos partenaires (E2C, Pôle Emploi...). 14 personnes du territoire, non suivies par la Mission Locale, ont satisfait ces offres. Certaines offres (hors territoire) ont également été satisfaites par des personnes en dehors du territoire.

En parallèle, **45 offres de stage** ont été récoltées pour permettre aux jeunes de valider leurs projets et de découvrir un métier ou une entreprise.

B - LES OFFRES RECUEILLIES



Pour les entreprises de moins de 5 salariés, 28 % de offres se trouvent dans le commerce, vente et grande distribution et 24 % dans le bâtiment. Nous pouvons noter une reprise d'activité dans le domaine du bâtiment.

Concernant les entreprises de plus de 5 salariés, 31% des offres se trouvent dans le transport et logistique et 28% dans le commerce et la grande distribution (Cora et Leclerc). Pas de surprise puisque ces entreprises font partie des plus gros recruteurs privés du Lunévillois (régularité et nombre).

Cette répartition, ci-dessus, est bien représentative du monde économique Lunévillois et des entreprises sur le secteur.

Nous observons une grande part de contrats en alternance, résultat de la prospection induite par les RDV Alternance et nous notons un nombre conséquent de contrats intérimaires, résultat du partenariat mis en place sur le secteur avec les agences intérimaires. Les emplois aidés sont aussi un outil intéressant qui peut parfois permettre de débloquer une situation d'embauche (même avec un manque d'expérience et peu de diplômes).

C - PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

La Mission Locale a continué à consolider ses relations avec les entreprises locales et celles des territoires limitrophes, les associations, les agences intérimaires, les collectivités locales (Communauté de Communes et Communes), les établissements hospitaliers et sociaux et les organismes de formations, pour permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnel, de monter en compétences et d'obtenir un emploi.

Dans le cadre de cette action, nous avons travaillé sur des visites en entreprises et plusieurs importants recrutements, certains en lien avec les acteurs du SPEL (Pôle Emploi, Cap Emploi, Conseil Départemental 54, Direccte, Conseil Régional Grand Est, CIO).

Parmi les entreprises partenaires de cette action, nous remercions plus particulièrement Carrefour Supplay Chain, Cora, Leclerc, les ADMR, Egger, les agences intérimaires (FR2I, Idées Intérim, Crit Intérim, Adecco, Sup'Intérim, Dextre Intérim), O2 et de manière générale toutes les entreprises qui ont travaillé avec nos services.

En 2016, nous avons également organisé plusieurs informations collectives par métiers ou domaines d'activités :

→ Dans la grande distribution en amont des contrats de professionnalisation (Hôte(sse) de caisse et employé(e) libre-service.

→ Dans le domaine du désamiantage

→ Sur le métier du commerce alimentaire avec une visite du marché couvert à Nancy, en partenariat avec le CREPI.

→ Sur les métiers de l'industrie avec notamment une visite de l'entreprise EGGER à Rambervillers.

Nous avons également mis en place avec Idées intérim des réunions d'information sur les droits et devoirs pour les salariés intérimaires.

D - RDV ALTERNANCE 2016

Le 8 juin 14h au Salon des Halles de Lunéville



- **39** entreprises sont venues recruter sur des contrats en alternance, **16** se sont représentées sur des stands, **23** se sont fait représenter par des conseillers qui se sont chargés d'une pré-sélection des candidatures (dont les entreprises qui ont annulé au dernier moment et que nous avons remplacé sur les stands).

- **9** organismes de formation sont venus proposer leurs offres en alternance et renseigner les demandeurs d'emploi sur les cursus proposés dans différents domaines (bâtiment, agriculture, commerce, ...).

- **249** visiteurs sont venus à leurs rencontres, nous observons une baisse des entrées (mais des candidats plus ciblés et venus pour des postes en alternance)

-Au final, **80 postes** ont été proposés, soit autant de postes que l'an dernier sur le territoire Lunévillois et Nancéen.

- **20** conseillers Pôle Emploi et Mission Locale ont été sollicités sur la rencontre (installation des stands, représentation d'offres, accueil du public).

- des informations collectives ont été organisées à la Mission Locale pour préparer le public.

- **42 personnes (jeunes Mission Locale, Pôle Emploi, personnes non inscrites)** ont signé leurs contrats en alternance sur la **60^{ème}** de postes proposés sur le territoire. Nous sommes en attente des retours des grandes structures (ERDF, GEIQ,...) pour avoir les chiffres exacts.

E - LE JOB DATING INTÉRIM

Le 15 mars 2016 dans les locaux de la Mission Locale du Lunévillois.



Le but était de rapprocher la demande des jeunes accompagnés par la Mission Locale aux offres d'emploi proposées par les agences intérimaires.

Ce Job Dating a permis de multiplier les rencontres entre les jeunes accompagnés par la Mission Locale et les partenaires des agences d'intérim.

Après une préparation sur l'entretien d'embauche auprès des conseillers et des parrains bénévoles, la semaine précédant l'évènement, les jeunes intéressés ont pu rencontrer les représentants des agences intérimaires lors d'entretiens rapides de 5 minutes.

L'évènement :

- **5 agences présentes** : Dextre Primo, Crit Intérim, Adecco, Sup Intérim et Idées Intérim

- **37 jeunes** sont venus rencontrer les agences et postuler sur les offres

- des entretiens ont eu lieu toutes les **5 minutes**

- des offres dans les domaines du bâtiment, de la logistique, de la manutention, de l'industrie, du nettoyage...

Qualitativement : les agences mettent en avant la motivation visible des jeunes mais la difficulté d'élocution de plusieurs d'entre eux. L'entretien reste donc un point essentiel à travailler.

Quantitativement :

- **27 jeunes** ont été recontactés par les agences, **20 jeunes ont effectué des missions, 7 sont positionnés sur des postes et sont en attente de missions.**

- des missions dans divers domaines : logistique, vente, nettoyage de locaux, inventaire, isolation thermique, ouvrier BTP.

- des durées variées : 1 jour pour les inventaires, quelques semaines pour les ouvriers BTP, des missions longues en logistique.

Le Job-Dating a permis de mettre en place un partenariat actif avec les agences intérimaires pour assurer un suivi systématique des jeunes adressés par nos services.

LE PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI ET LA COTRAITANCE

Cette année encore la Mission Locale et le Pôle Emploi ont continué leur partenariat renforcé afin d'améliorer et d'élargir l'offre de services proposée aux jeunes demandeurs d'emploi et aux employeurs du territoire.

Pôle Emploi confie à la Mission Locale l'accompagnement de certains demandeurs d'emploi (PPAE).

Dans le cadre de la cotraitance financée, 208 jeunes ont été pris en charge, pour un objectif initial de 202.

Parmi les jeunes de ce programme, 357 sont sortis dont :

- 26 pour déménagement
- 136 en emploi durable ou formation
- 11 pour radiation
- 137 pour absences à convocations.

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (SMV)

Dans le but de renforcer la cohésion nationale et de garantir l'insertion professionnelle des jeunes qui sont particulièrement touchés par le chômage, le Service Militaire Volontaire est une réponse fondée sur un dispositif d'insertion socio-professionnelle destiné aux jeunes en grande précarité, en rupture avec leur milieu social et/ou familial et qui sont confrontés à des difficultés pour trouver un emploi.

Trois centres ont été créés à Brétigny-sur-Orge, à la Rochelle et à Montigny-lès-Metz.

Le SMV a pour but de faciliter l'insertion dans la vie active de jeunes les plus éloignés de l'emploi pour les rendre citoyens actifs et responsables. La mission du SMV est donc de former dans un cadre militaire des jeunes français de 18 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi, en situation de marginalisation sociale, pour les insérer dans la société par une formation comportementale et professionnelle.

Encadrés par des militaires pendant les 6 à 12 mois de leur formation, conduite en partenariat avec de grandes entreprises publiques et/ou privées, nourris et blanchis, les jeunes volontaires portent l'uniforme et doivent se plier aux règles de la discipline militaire.

Pendant sa formation, le volontaire élabore son projet professionnel avec l'encadrement de militaires expérimentés, en s'appuyant sur l'éducation au savoir-être (politesse, ponctualité, tenue, respect, civisme...).

Le SMV propose une formation humaine et comportementale, une remise à niveau scolaire, une formation professionnelle et citoyenne, ainsi qu'une instruction aux premiers secours et le permis de conduire B. Cette formation est sanctionnée par un certificat d'insertion professionnelle à l'insertion.

La Mission Locale du Lunévillois travaille depuis 2015 avec le Centre SMV de Montigny-les-Metz. Plusieurs jeunes de moins de 26 ans ont pu intégrer le centre durant l'année 2016. La collaboration se poursuit en 2017.

LES ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

Nous poursuivrons la mise en place de petits ateliers collectifs afin de favoriser l'utilisation et l'appropriation de l'outil Internet notamment ; les jeunes peuvent apprendre à "gérer leur espace numérique" sur www.pole-emploi.fr et sur www.lorfolio.fr.

En 2016, grâce au soutien d'AMILOR, nous nous sommes rapprochés de la fondation Orange qui a pu mettre en place 2 ateliers numériques d'information à la Mission Locale.

En 2017, la Mission Locale signera une convention partenariale avec eux pour multiplier leurs interventions et prendra des personnes en service civique pour mettre en place plus régulièrement des ateliers numériques pour ouvrir des comptes sur internet et mieux les utiliser.

ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA

(Accompagnement professionnel des jeunes bénéficiaires du Revenu Solidarité Active)

L'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre d'une Convention signée avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Mission Locale du Lunévillois a mis en place un accompagnement socio-professionnel pour 87 BRSA par mois du 1^{er}/01/2016 au 31/12/2016. Les référents uniques, mandatés, ont une formation de travailleur social. Le temps de travail dévolu à cette mission est de 1.2 ETP. **De ce fait, ces personnes sont reçues et accompagnées par des travailleurs sociaux alliant les compétences de conseillers en insertion et celles du travail social.**

164 jeunes bénéficiaires du RSA ont été rencontrés régulièrement lors de permanences au siège social à Lunéville et sur des permanences réparties sur l'ensemble du Pays Lunévillois, Baccarat, Badonviller, Blainville, Blâmont et Cirey-sur-Vezouze. Des visites à domicile ont également été assurées au cas par cas.

La proportion de BRSA accueillis dans la Communauté de Communes du Lunévillois est de 58 % dont 88 BRSA exclusivement de la ville de Lunéville (27 sont en QPV).

42 % des accompagnements se font sur le reste du Pays Lunévillois : Bayonnais 2%, Vezouze 8 %, Val de Meurthe 5 %, Sânon 1 %, Piémont 10 %, Mortagne 4%, Cristal 12 %.

Les publics qu'ils proviennent du rural ou de la ville présentent des caractéristiques communes dans leurs difficultés d'insertion. Par exemple, **la mobilité reste un frein** pour beaucoup. Nous observons que ce frein est lié à l'absence ou l'insuffisance de solutions de transport mais aussi aux coûts financiers. **Seuls**

50 jeunes BRSA ont le permis de conduire. Nous avons fait 45 demandes de TED et de METROLOR +.

31 personnes sont en situation d'endettement.

Le public accueilli est essentiellement féminin (117 femmes). **33 jeunes femmes étaient enceintes.**

111 BRSA ont des enfants et 33 % de ces personnes sont des femmes seules.

77 % des personnes ont moins de 25 ans au 31/12/16.

Les familles monoparentales ont des difficultés à s'insérer car elles doivent faire face à la problématique de la garde d'enfants. Sur le Lunévillois, les structures d'accueil collectif manquent de places. Et faire le choix d'une assistante maternelle est considéré comme complexe compte tenu des démarches administratives à faire (déclaration URSSAF, fiche de paie, contrat de travail...). L'ultime choix, qui paraît sur le moment rassurant et facile, est de faire appel au réseau familial et amical. Malheureusement, notre expérience montre que cela ne fonctionne pas sur le moyen/long terme.

Nous avons souhaité mener deux actions pour pallier à ces difficultés.

La première, dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire CESH, et en partenariat avec le CIDFF : **"Parents mais pas que..."**.

Nous avons accompagné 14 personnes dont **10 jeunes femmes BRSA - MLL, enceintes ou ayant des enfants de moins de 3 ans**, à l'"île aux enfants", au "donjeux", au RAM, à la "Farandole", au centre social des Epis, au CIDFF, à l'ASAL, à la médiathèque de l'Orangerie, à l'atelier d'éveil de la PMI, à l'Eco Apart. L'UDAF, le Centre de Planification Familiale et la CAF sont également intervenus. **A l'issue, 4 ont inscrit leur enfant, 3 devaient le faire pour la rentrée de septembre 2016, 4 ont trouvé un emploi et 2 sont entrées en formation.**

La seconde, en signant une **convention partenariale avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles - CCAS) de Lunéville** permettant un accompagnement spécifique dans l'embauche d'une assistante maternelle pour une très courte durée ou sur du moyen-long terme, dans l'urgence ou non. **1 personne en a bénéficié en 2016.**

Notre intervention permet que ces jeunes femmes ne s'installent pas dans le dispositif RSA.

39 % des personnes ont un niveau scolaire VI et Vbis.

41 % un niveau V.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux des jeunes accueillis à la Mission Locale (tout public), nous observons que nous avons 24 points de plus en nombre de personnes ayant un niveau VI, VBis et V (56 % MLL - 80 % pour accompagnement BRSA). **Nous accueillons donc majoritairement des personnes ayant un niveau plus faible que celles accueillies régulièrement à la Mission Locale.**

66 % d'entre eux n'ont jamais occupé d'emploi. 46 BRSA ont travaillé leur projet professionnel.

La Mission Locale a une mission de service public d'accueil et d'accompagnement des jeunes 16-25 ans et à ce titre, elle identifie les problèmes de santé que rencontrent les jeunes et qui peuvent être des freins à leur insertion.

Depuis des années, grâce à l'engagement financier de l'Agence Régionale de Santé, de la Région Lorraine puis de la Région Grand Est et du Commissariat Général à l'Egalité du Territoire dans le cadre de la Politique de la Ville de Lunéville, la Mission Locale peut mener des actions diversifiées dans le domaine de la Santé au profit de son public.

L'action Santé a concerné en 2016 :

- **87 jeunes qui ont été accompagnés en individuel** par la référente Santé, soit une augmentation de 37% par rapport à l'année 2015 (dont 42 habitent Lunéville et 17 résident dans les quartiers prioritaires de la Ville de Lunéville).

- **286 jeunes qui ont participé à des actions collectives** animées par la Mission Locale du Lunévillois. Le nombre est moins important que les autres années car il n'y a pas eu le Forum des Terrasses de Méhon. **De plus, nous avons signé une convention avec la CPAM et la CARSAT pour mettre en place des logiques de parcours santé.** Ainsi un même jeune participe à plusieurs modules de prévention santé avec un suivi pour que ses difficultés soient réglées à l'issue de son parcours. Les services sociaux de la CPAM étudient systématiquement tous les dossiers des jeunes.

Les actions collectives menées en 2016 :

Bilans de santé : **152 jeunes** (118 jeunes en 2015 - 38 jeunes en 2014) ont effectué un bilan de santé.

Après une présentation par le CMP de Brabois à la Mission Locale, les jeunes sont accompagnés par la référente santé de la Mission Locale au centre du CMP de Laxou pour un examen de santé. Un exemplaire des résultats est transmis directement par voie postale aux jeunes qui ont effectué le bilan de santé. Les jeunes peuvent revoir leur conseiller ou la référente santé pour un suivi individuel - 17 sessions de sensibilisation et 17 visites au CMP.

Petits déjeuners préventions des conduites addictives : **152 jeunes**

(118 jeunes en 2015 - 54 en 2014) ont discuté et échangé sur la prévention des conduites addictives avec des partenaires de prévention santé comme la Maison des Addictions et le Centre de Médecine Préventive -16 petits déjeuners.

Action d'information sur la couverture sociale : **171 jeunes**

(**147 en 2015** - 51 jeunes en 2014)

En 2016, 19 interventions ont été réalisées par la référente Santé, en réunions collectives soit 171 jeunes concernés (51 jeunes de l'Ecole de la Seconde Chance, et 120 sur les Ateliers DOIT et groupes Garantie Jeunes) et informés sur l'accès aux droits, et en particulier la Sécurité Sociale (obtention, mise à jour de la carte vitale, demande de CMU et CMU-C, le site Ameli.fr.), la complémentaire Santé (les principes des Mutuelles, le partenariat avec ACORIS...) et le parcours de soin.

Action "découverte des associations sportives" : **15 jeunes**

L'action "découverte des associations sportives" a été reconduite en 2016 pour 15 jeunes de 16 à 26 ans. A partir d'un questionnaire, les jeunes ont pu participer à l'élaboration de l'action, notamment en choisissant les activités sportives auxquelles ils ont participé dans quatre associations de Lunéville : Boxe, fitness/musculation/cardio, tir à l'arc, tennis de table et

cani-rando- une sensibilisation au "bien manger avant une activité sportive a pu être animée par la diététicienne de la Maison des Réseaux du Lunévillois. Cette action est en partenariat avec le Service des Sports et le Service Politique de la Ville de Lunéville, l'E2C, le DAIP et 4 associations Lunévilloises, l'équipe de prévention spécialisée du Conseil Départemental 54.

Atelier SLAM : 1 action de prévention des conduites addictives : **9 jeunes**

En 2016, La Mission Locale a souhaité mettre en place une action particulière sur la prévention des conduites addictives. L'idée était d'amener un groupe de jeunes à s'exprimer sur la fête et les consommations à risques, de créer des textes et un spectacle à présenter à d'autres jeunes en insertion pour les sensibiliser.

Grâce à un financement spécifique de la Mildeca et à l'initiative de la Mission Locale de Lunéville, neuf jeunes filles et garçons âgés de 16 à 21 ans, identifiés par la Mission Locale elle-même et l'Ecole de la Deuxième Chance, se sont lancés dans une aventure de création d'un spectacle. Au départ, les jeunes devaient écrire sur la fête. La Maison des addictions et l'espace santé de Lunéville sont intervenus auprès d'eux pour les écouter sur comment ils faisaient la fête, ce qu'ils consommaient et comment, et les aider à réfléchir sur leur consommation.

Accompagnés par le conteur-slameur Tanguy BITARIHO du labo des histoires dans le cadre d'ateliers d'écriture, les jeunes ont finalement écrit un spectacle sur leur vie quotidienne : être reconnu, apprendre à connaître l'autre, aimer et être aimé, sortir de la galère, trouver sa place dans la vie, vivre avec ses addictions.

Le plasticien Didier POZZA a apporté sa contribution en animant lui aussi des ateliers pour créer l'environnement, le décor et la mise en lumière du spectacle. C'est donc en donnant libre cours à leur imaginaire, tant avec les couleurs qu'avec les mots, que progressivement les jeunes ont mis au point un enchaînement qui s'est imposé naturellement et qu'un spectacle est né. Chacun des participants a pris goût à l'écriture créative, tous prenant conscience de l'importance de ce qu'ils avaient à exprimer et du caractère unique de leurs créations.

Le spectacle a eu lieu le 2 décembre dans une salle du Château de Lunéville prêtée gracieusement pour l'occasion par le Conseil Départemental 54, endroit idéal pour une telle prestation.

60 personnes ont assisté à la représentation : des jeunes de la Mission Locale et de l'E2C, les amis et les parents des jeunes qui ont slamé.

La Mission Locale a rattaché cette action à la Manifestation autour de la Fête que met en place le groupe addictions, dont elle fait partie. L'ANPAA et le groupe addictions organiseront une soirée auprès de jeunes de 14 à 18 ans le 27 mai 2017 où seront présentés tous les outils de prévention créés par le centre social les Epis, la MJC, l'ASAL, le service de prévention spécialisé et la Mission Locale du Lunévillois.

La Mission Locale participe à différents groupes partenariaux (Réseau addictions - Comité Local de Santé Mental, AMILOR) qui réfléchissent ensemble sur leurs pratiques, mettent en place des projets communs (Action Slam pour des actions de prévention en addictologie en direction des jeunes, action santé mentale et activités sportives, recherche action pour évaluer nos pratiques professionnelles).

La Mission Locale initie également des partenariats sur des échanges de pratiques qui sont nécessaires pour l'accompagnement des publics (Centre médico psychologique avec un référent par structure et des groupes d'échanges, Cap Emploi, CSAPAA).

RELATIONS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Action "Plateforme des décrocheurs"

L'Etat a mis en place une cellule pour le repérage des jeunes sortis du système scolaire. Le CIO, la Mission Locale, l'E2C, la CCI, les établissements scolaires, les associations et les services de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) se sont réunis à plusieurs reprises pour mettre en place le repérage des 145 jeunes sortis du système sans diplôme dont 87 sont suivis par la Mission Locale. Après un travail de croisement de fichiers, il ne restait que 22 jeunes non connus par la Mission Locale. Sur ces 22 jeunes, seuls 15 d'entre eux ont pu être contactés.

Dispositif d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (DAIP)

Le Dispositif d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle, financé par l'Education Nationale dans le cadre de sa Mission Générale d'Insertion, s'adresse à des élèves sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

En 2016, il a bénéficié à 24 jeunes du Lunévillois. Il a permis à ceux-ci de travailler leur insertion (travail sur le projet professionnel, remise à niveau, préparation de concours ou diplôme, stages en entreprise et recherche de contrats en alternance) et de participer à des modules santé, connaissance de soi, sport.

La Mission Locale, membre du Comité de Pilotage de l'action, assure le lien pour une bonne continuité du parcours.

Interventions auprès des classes terminales

Cette année encore l'action "Vie Active", en partenariat avec le CIO et le Pôle Emploi, a été mise en place en direction des classes de Terminales Baccalauréat Professionnel et BTS. Cette action a permis à près de 121 élèves de découvrir les prestations de la Mission Locale, du Pôle Emploi et de travailler sur le CV et la lettre de candidature. Ils ont aussi eu une initiation pour créer leur espace sur le site du Pôle Emploi et la consultation des offres.

Lycée Boutet de Monvel

Bac Pro Electrotechnique - Bac Pro Usinage
Brevet Métiers d'Art Ebénisterie - BTS Electrotechnique

Lycée Paul Lapie

Bac Pro Commerce - Bac Pro Gestion Administration
Bac Pro ASSP
Bac Pro Logistique

Collège de Blainville-sur-l'Eau

3^{ème} SEGPA

Participation à la Commission Foquale

La Mission Locale a participé à plusieurs réunions de la Commission Insertion du bassin dont l'objectif consiste à réaliser l'état des lieux des jeunes sortis sans solution du système scolaire, de repérer les publics en difficulté et de prévenir les abandons en cours de scolarité, les sorties sans qualification en mettant en place des cellules de veille dans les établissements et la réflexion sur les projets futurs pour ces publics.

LE MANQUE DE MOBILITE : UN DES PREMIERS FREINS A L'EMPLOI ...

La particularité géographique du pays Lunévillois et notamment sa faible densité de population (79150 habitants répartis sur 159 communes) expliquent, sans doute, la difficile organisation des transports sur ce territoire. Le nombre, la taille et la dispersion des communes rurales ne permettent pas une couverture complète en matière de transports en communs réguliers.

Nombreux jeunes issus des territoires ruraux sont confrontés à des difficultés en terme de mobilité notamment :

Seuls 37 % des jeunes ont un véhicule

Alors, que 45 % des jeunes au moins habitent en zone rurale, on observe que seulement **37 % des jeunes possèdent un véhicule**. La possession d'un véhicule est un critère de sélection important dans les embauches même quand il existe un transport en commun régulier ou même quand les jeunes possèdent déjà le permis B, surtout que souvent les jeunes sont amenés à chercher un emploi hors du territoire.

De plus, on constate que 82 % des jeunes qui ont un niveau III et + ont un véhicule, alors qu'à l'inverse 73% des niveaux V et infra n'en possèdent pas, d'où des profils de jeunes très contrastés.

Les problèmes de manque de mobilité et de niveau de qualification faible se conjuguent donc.

42 % des jeunes ont le permis.

Pour la totalité des jeunes accompagnés en 2016 (2 064 jeunes sur 2 332 jeunes en contact), les proportions sont sensiblement identiques : 42 % ont le permis de conduire soit 45 % des jeunes de plus de 18 ans.

Au 1^{er} accueil, 42.5 % des jeunes ont le permis soit 53 % des jeunes de plus de 18 ans.

La situation des jeunes en matière de mobilité semble donc sensiblement s'améliorer pour les nouveaux accueillis.

On observe toutefois des disparités selon les territoires, dans le Sânon 66 % des jeunes ont leurs permis et 57% pour la Vezouze. Sur les autres territoires c'est moins de 50 % des jeunes qui ont le permis.

C'est pourquoi le sujet est systématiquement abordé lors du premier accueil en Mission Locale pour y apporter une réponse individualisée. La structure dispose pour cela de différents outils portés soit directement par la Mission Locale soit par des partenaires locaux.

Dans la plupart des cas, le permis de conduire est la seule solution qui permette l'accès à l'emploi. C'est pourquoi la préparation du permis de conduire est l'un des axes travaillés en priorité à la Mission Locale :

L'auto-école solidaire portée par l'association **Adlis-Croix Rouge** assure une préparation adaptée aux publics en difficulté d'apprentissage et/ou en difficulté budgétaire. 7 jeunes ont participé à ce dispositif en 2016. 5 d'entre eux ont obtenu leur permis. Le dispositif consiste en une phase d'apprentissage du code intensive sur une durée de 2 mois, puis un apprentissage de la conduite par un moniteur spécialisé pour ce public. Les participants cofinancent leur apprentissage à hauteur de 800 euros (80 € par mois pendant 10 mois). Un financement spécifique a été obtenu pour 4 jeunes (FAJ : 2 personnes - FIPJ : 2 personnes).

Après le succès de l'action "**Accompagnement au permis de conduire**" portée par la Mission Locale en 2015 et début 2016 (14 obtentions du permis, 2 conduites supervisées, 2 sont encore en cours sur 20 participants), une **nouvelle action** a été mise en place courant 2016 avec les mêmes financements : un financement du D54 (FAJ) et un de l'Etat (FIPJ).

L'action a consisté à accompagner des jeunes proches de l'emploi, déjà engagés dans la préparation du permis de conduire (code obtenu) et ayant des difficultés budgétaires pour le terminer. L'idée était d'accélérer cette préparation en instaurant un partenariat étroit avec les auto-écoles, en mettant en place un accompagnement et un suivi de proximité. 11 jeunes ont pu ainsi préparer leur permis en quelques mois, en bénéficiant d'une aide financière moyenne de 471 €, attribuée selon leur situation personnelle, sur des fonds départementaux (Fonds d'Aide aux Jeunes) ou des fonds d'Etat (FIPJ). 9 ont déjà obtenu le permis.

Les différents dispositifs **FAJ, FIPJ** ou encore les **allocations CIVIS** ont été sollicités de manière individuelle pour accompagner financièrement à la préparation du permis de conduire. Le conseiller référent du jeune, doit, dans ce cas, argumenter la demande d'aide pour la présenter en commission d'attribution.

Ces dispositifs d'aide financière, destinés aux jeunes, sont aussi sollicités régulièrement par les conseillers de la Mission Locale pour apporter une aide aux frais de transport en commun.

Notamment, le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), financé par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, permet d'attribuer différentes aides, sous condition de ressources, dont notamment des aides au transport pour accéder à l'emploi ou à une formation. Ce dispositif est régulièrement utilisé par les conseillers pour des aides au déplacement d'urgence grâce à la souplesse du dispositif "régie d'avance" (Voir Chapitre FAJ).

Le FIPJ (Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes) est lié au dispositif CIVIS qui va disparaître en 2017. Financé par l'Etat, il permet lui aussi d'accorder des aides au transport aux jeunes inscrits dans le dispositif CIVIS.

Le prêt de véhicules (vélos, cyclomoteurs ou voitures) va prochainement être proposé aux publics en insertion par **l'association INES**. Une enquête a été menée par la Mission Locale auprès de 79 jeunes sur une durée d'un mois pour vérifier leur situation par rapport à leur moyen de transport, la détention d'un permis, d'une autorisation de conduite de cyclomoteurs ou encore la propriété d'un véhicule; ce sondage permet, en outre, de mettre en évidence que seulement 20 % des jeunes concernés sont titulaires du permis AM obligatoire pour la conduite d'un cyclomoteur.

Les demandes de cartes "TED plus" financées par le Conseil Départemental et **"Métrolor Plus"** financées par le Conseil Régional sont instruites par la Mission Locale.

L'aspect psychologique de la Mobilité est abordé à chaque occasion de déplacement lors d'actions particulières (Atelier d'Orientation, de Recherche d'Emploi, visites d'entreprises, ...). Nombre de jeunes ne pratiquant pas régulièrement les transports en commun ont du mal à se repérer en ville ou éprouvent une crainte de l'inconnu qui les freine dans leurs démarches d'insertion. Tout déplacement est donc utilisé pour travailler cette question par des exercices de mise en situation.

LEXIQUE

AMILOR	Association des Missions Locales de Lorraine
ANI	Accord National Interprofessionnel
ANPAA	Agence Nationale de Prévention en Alcoologie & Addictologie
APRE	Aide Personnalisée à la Reprise d'Emploi
ATAL	Action Territoriale d'Accompagnement vers la formation en Lorraine
BRSA	Bénéficiaire du Revenu Solidarité Active
CAE	Contrat d'Accès à l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPEN	Centre d'Accès Permanent de l'Education Nationale
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAP EMPLOI	Structure d'accueil pour handicapés
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CIE	Contrat Initiative Emploi
CIO	Centre d'Information & d'Orientation
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CLD	Chômeur Longue Durée
CMP	Centre de Médecine Préventive
CMU/CMUC	Couverture Maladie Universelle/Complémentaire
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
CPEF	Centre de Planification & d'Education Familiale
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail & de l'Emploi
DAIP	Dispositif d'Accompagnement & d'Insertion Professionnelle
DAVA	Dispositif d'Accompagnement vers l'Apprentissage
DIVA	Dispositif d'Intégration vers l'Apprentissage
ESAT	Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail
ETP	Equivalent Temps Plein
FAJ(D)	Fonds d'Aide aux Jeunes (Départemental)
FIPJ	Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes
FOROM	Formation Orientation Modulaire
H0B0	Habilitation Electrique (H : Haute tension – B : Basse tension)
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ancienne COTOREP)
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnelle
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Economique
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SPEL	Service Public pour l'Emploi Local
SST	Sauveteurs Secouristes du Travail
VRD	Voirie - Réseau Divers
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZRR	Zone Rurale à Revitaliser
ZUS	Zone Urbaine Sensible

CROIX-ROUGE/ADLIS

AFT/IFTIM

AFPA

ALAJI

CCI formation

E2C

GRETA Lorraine Centre

Organismes de formation

Niveaux scolaires

Niveau VI	Non défini, CM2, CPPN, CAP, IMPRO, EMP, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , CFG, CCIP, CEP
Niveau V Bis	1 ^{ère} CAP et BEP, 3 ^{ème} Collège,
Niveau V	2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou Terminale CAP et BEP
Niveau IV	Tous Baccalauréats et Brevets Professionnels
Niveau III	Baccalauréat + 2

LES ACTIONS DE NOTRE ACTIVITE 2016 ONT ETE FINANCEES
PAR LES FINANCEURS CI-DESSOUS :



Fonds Social Européen

